



COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN

Rencontre entre la Mairie de Pontarlier et le Conseil communal de Val-de-Travers

Dans le cadre des rencontres visant à entretenir les contacts réguliers entre autorités, la Mairie de Pontarlier et le Conseil communal de Val-de-Travers ont tenu une séance commune le lundi 4 février 2013 à Môtiers. En sus d'entretenir des liens d'amitié, l'objectif recherché par ces réunions régulières est la mise en place de collaborations et le développement de synergies transfrontalières. Dans ce cadre, de nombreux sujets ont été abordés et dénotent de l'intérêt d'un partenariat entre nos deux collectivités.

Point de situation sur les actions des binômes

Afin de faciliter la mise en place de partenariats et d'obtenir des résultats concrets, lors de la précédente rencontre entre les deux Autorités, des binômes franco-suisses avaient été constitués par centre de compétences, notamment dans les domaines suivants:

- ✓ Environnement et développement durable
- ✓ Culture
- ✓ Communication
- ✓ Sport
- ✓ Education et enseignement
- ✓ Tourisme
- ✓ Gestion de la forêt
- ✓ Déneigement

Le point de situation a débouché sur un constat mitigé, même si dans certains domaines des bons résultats ont été obtenus. Afin d'améliorer l'efficience des binômes, il a été convenu de concentrer les efforts sur des actions spécifiques à réaliser en 2013. Le constat a aussi été tiré que les collaborations ne concernent pas que les « élus », mais aussi les techniciens communaux. Il est important que ces derniers se rencontrent et partagent leurs expériences. Les deux Autorités déclencheront ces échanges entre leurs services. Afin de tirer les bilans de cette nouvelle forme de collaboration, une nouvelle rencontre entre les deux villes est d'ores et déjà fixée pour la fin de l'année.

Intervention des sapeurs-pompiers de Val-de-Travers aux Verrières-de-Joux

Les deux Autorités ayant obtenu en 2011 déjà, la confirmation que les parties du territoire non couvertes par un pays peuvent l'être par l'autre pour les interventions des sapeurs-pompiers, elles ont mis en pratique cette collaboration qui concerne l'intervention des sapeurs-pompiers de Val-de-Travers aux Verrières-de-Joux. Des exercices en commun ont été organisés et des analyses d'ordre technique, notamment de compatibilité de matériel, ont été réalisées. Ces tests de terrain en grandeur nature seront suivis d'une convention entre les deux Autorités, appelée à être validée par le Département de la

Justice, de la Sécurité et des Finances. Au vu de cette collaboration, le projet de construction d'une caserne de pompiers à la Cluse-et-Mijoux a été abandonné.

Relevons aussi que 7 membres du service du feu suisses ont intégré la structure sanitaire des sapeurs-pompiers Verrières-de-Joux et ont suivi la formation française. Des exercices et des interventions en commun ont déjà eu lieu.

Absinthe

Les deux Autorités ont confirmé leur soutien à la Route de l'Absinthe, magnifique projet transfrontalier dont la phase de lancement financée par les fonds Interreg touche à sa fin. Pour permettre à la Route de poursuivre son action de promotion, l'association Pays de l'Absinthe a sollicité un soutien régulier des collectivités locales suisses et françaises. Alors que les trois communes du Val-de-Travers ont validé leur participation au travers de l'ARVT, la ville de Pontarlier doit encore se prononcer dans les semaines à venir. A relever qu'en plus de leur soutien financier direct, la commune de Val-de-Travers et la ville de Pontarlier fournissent un appui logistique et administratif à l'association.

Quant aux tensions intervenues l'an dernier suite aux démarches menées de part et d'autre de la frontière pour obtenir des indications géographiques protégées, les deux Autorités constatent avec satisfaction que la situation s'est apaisée, même si les stratégies suivies par les producteurs restent divergentes.

Transports « Pontarlier-Val-de-Travers »

Vu son importance pour les deux régions, les deux Autorités ont salué la nouvelle liaison ferroviaire entre « Pontarlier – Travers – Buttes (Neuchâtel) et le train supplémentaire pour les travailleurs français, avec départ de Pontarlier à 06h51, inauguré le 9 décembre dernier. Cependant, après deux mois d'exploitation, les Autorités constatent que l'offre doit encore être affinée pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs potentiels, afin que les fréquentations soient suffisantes pour garantir la pérennité de la liaison. Dans cette perspective, les deux villes ont sollicité une prochaine entrevue avec les responsables de ce dossier au sein de l'Etat et de la Région de Franche-Comté.

Pour de plus amples renseignements :

- Gilles Jeannin, directeur général des services de la ville de Pontarlier 🖀 0033 381 38 81 08
- Thierry Michel, président de la commune de Val-de-Travers, **1**. 032 886 43 40

Pontarlier et Val-de-Travers, le 18 février 2013